



Ecole Saint Nicolas
5 rue Dugommier
44000 Nantes

Protocole sanitaire rentrée de novembre 2020

(en vigueur jusqu'aux nouvelles consignes ministérielles)

« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement .

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. »

Extrait protocole ministériel

En rouge les modifications

Entrées des élèves

Pas de changement dans le protocole de l'école, l'entrée en classe des élèves s'effectue de la même façon qu'avant les vacances.

Lavage des mains

Le lavage des mains (alternance eau – savon/gel hydro-alcoolique) s'effectuera selon les modalités suivantes :

- En arrivant à l'école
- **Avant chaque récréation**
- Après chaque récréation
- Avant d'aller déjeuner
- **Après déjeuner**
- Après passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant de rentrer chez soi

Port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour tout adulte au sein de l'établissement.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP (2 masques par jour sont à prévoir par les parents).

Ventilation et Désinfection des locaux :

Les classes seront aérées au moins 3 fois par jour à raison d'un minimum de 15 mn à chaque fois.

Les espaces classes seront nettoyés et désinfectés en fin de journée.
Les espaces toilettes le seront également au moins une fois par jour.
Le mobilier de restauration sera désinfecté entre chaque service.

Limitation du brassage des élèves :

Un sens de circulation a été mis en place afin d'éviter les croisements entre élèves de classes différentes.

Les récréations s'effectuent par groupes classes de façon échelonnée et dans des espaces cour bien distincts et déterminés. Les sorties et les entrées s'effectueront en respectant la distanciation physique.

Les structures maternelles et les poignées des vélos et trottinettes seront désinfectés à minima entre chaque récréation.

Chaque classe disposera de **deux caisses de jeux spécifiques**, une pour la récréation du matin l'autre pour celle de l'après-midi (y compris pour la pause méridienne).

Formation aux gestes barrière :

Pour chaque groupe d'élèves, un temps de formation aux gestes barrière et à leur nécessité sera effectué de façon adaptée à l'âge des enfants et **particulièrement pour le port du masque.**

Sortie des élèves :



Les sorties s'effectueront toujours de façon échelonnée mais de la façon suivante :

- 16h30 pour les élèves des classes CM1, CM1/CM2, et CM2
- 16h35 pour les élèves des classes PS et PS/MS
- 16h40 pour les élèves des classes MS et MS/GS
- 16h45 pour les élèves des classes CP, CE1, CE1/CE2 et CE2

Un seul parent est autorisé à entrer, le port du masque étant obligatoire **ET seulement au moment indiqué par la personne de référence au portail (un panneau d'affichage complémentaire sur le tableau dans le hall est mis en place à cet effet).**

Aucun parent n'est autorisé à rester attendre la sortie des élèves sur la cour, ni à rester discuter dans le hall.

En cas de suspicion COVID :

- L'élève (ou la personne) symptomatique est isolé(e) avec un masque dans l'attente de la prise en charge médicale.
- Les parents seront appelés et viendront chercher leur enfant.

Des informations émanant du ministère sont actuellement en attente sur ce point

Etude dirigée et Péri scolaire

L'étude dirigée, en cours actuellement, reste fonctionnelle de la même façon. **Les parents devront attendre devant le portail la sortie de leur enfant à 18h**

Le groupe des maternelles en fin de journée sera scindé en 2 :

- les élèves PS et MS restent dans le même espace péri scolaire
- les élèves de GS seront pris en charge dans l'espace ludothèque (hall d'entrée)

Pour le péri scolaire, nous accueillerons en priorité les enfants des parents devant travailler en présentiel. Une attestation vous est jointe à cet effet. (L'utilisation répétée dans la journée de la ludothèque nécessite une désinfection supplémentaire et mobilise des ressources humaines supplémentaires).

Ateliers des échecs :

Il reste d'actualité, mais seulement pour les élèves des classes :

CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2

Nous verrons par la suite si nous avons la possibilité de l'étendre aux classes CE1 et CE1/CE2.

: